

Le Petit Brénois

Bulletin n°71 - Janvier 2024



Sommaire

L'édito du Maire3
In memorium4
Animations5 à 11
Tourisme12
Sites communaux13 à 14
Vie culturelle15
Cérémonies16 à 17
Travaux18 à 19
Ecoles intercommunales20 à 23
Vie sociale24 à 27
Vie associative27 à 31
Services publics32 à 37
Carnet d'adresses38 à 42
Sauvegarde des habitants43



Bulletin municipal de la mairie de La Brée-les-Bains
Directeur de publication : Philippe Chevrier, maire de La Brée-les-Bains
Comité de rédaction : Patrick Monneré, Didier Blanckaert, Stéphanie Khiote, Angélique Martin
Crédit photo de la couverture : Journal des propriétaires de l'île d'Oléron © 2024 - www.jdpoleron.info
Crédit photo du sommaire : Sacha Cocard © 2024 - insta@cocascha
Graphisme : ALC communication - 06.88.08.70.27
Impression : Média Publicité Conseil - 05.46.76.11.98
Visa de dépôt légal n°480

PLUS D'INFO
Mairie de La Brée-les-Bains
Place de la République, 17840 La-Brée-les-Bains
Tél. 05.46.47.83.11
Email : mairie@labree.fr

Suivez-nous

 @Commune-de-La-Brée-les-Bains

Pour accéder à notre page Facebook, tapez dans votre barre de recherche « facebook Commune-de-La-Brée-les-Bains ».

 labreelesbains.com

En allant sur notre site internet, retrouvez nos comptes-rendus de Conseils municipaux.

L'édito du Maire

Chères Brénaïses, chers Brénaïses,

Notre société vit des moments difficiles et l'année 2024 ne devrait pas être épargnée avec les tensions que rencontre notre planète. La période que nous traversons est, à bien des égards, inédite.

Dans ce contexte, mes premiers souhaits sont des vœux de paix et de santé pour chacune et chacun de vous ainsi que pour vos proches. Avec la santé, nous pouvons tout affronter ou presque !

Ensuite, des vœux de bonheur et de qualité de vie au quotidien. C'est là que nous intervenons pour l'embellissement de nos espaces publics, pour l'accès aux loisirs, à l'animation de notre village sans oublier les conditions d'accueil de notre école. Notre but est de travailler à votre service et au service de la commune.

Après nos trois premières années de mandat, nous sommes fiers du chemin parcouru et la presse nationale nous a plébiscité en classant La Brée-les-Bains quatrième des dix meilleures stations balnéaires de la côte atlantique.

Je remercie les chefs de services et tous les agents de la commune qui travaillent sou-

vent dans l'ombre. Leurs compétences et leur attachement à l'intérêt général permettent le bon fonctionnement de la mécanique municipale.

Je souhaite également remercier les présidents et les membres des associations locales. C'est grâce à vous, bénévoles du tissu associatif, créateurs de lien social, que le village s'anime. Vous participez à l'attractivité de notre commune.

C'est cette somme de dévouement, d'énergie et de temps consacré aux autres qui sert l'intérêt général. Merci !

Je voudrais, au nom du conseil municipal, vous adresser à toutes et tous, nos vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé.

Philippe Chevrier

Maire de La Brée-les-Bains





Un hommage ... à la mémoire de Philippe Choteau !

Notre ami Philippe Choteau, adjoint au maire, nous a quitté le 25 mars dernier. Il était l'artisan des précédentes éditions du Petit Brénaï dont il assurait la mise en page et la rédaction de textes.

Ce bulletin n° 71 se doit de rappeler sa mémoire toujours vivante et l'empreinte qu'il a laissée au sein de notre commune.

A la suite des élections de 2020, Philippe a été élu conseiller municipal et a reçu du maire plusieurs délégations d'adjoint : la culture, l'éducation, le numérique, la jeunesse, le sport. Il siégeait également en tant qu'élu au conseil d'administration du centre communal d'actions sociales et assurait un rôle relationnel important auprès des commerçants, associations etc.

Pilier de l'équipe municipale, il était un membre écouté ayant une force de persuasion et un avis sur tous les sujets.

Cette ouverture d'esprit était reconnue et appréciée par tous et l'on se souvient que la population s'était rassemblée en grand nombre le jour de ses obsèques pour témoigner de l'effet bénéfique qu'il avait su distiller auprès de chacun. Cela a souvent été dit : « Il laisse un grand vide ! »

C'est très compliqué, et sans doute hasardeux, de décrire une personnalité mais on peut dire que Philippe avait de réelles qualités humaines, en sorte un humaniste convaincu.

De mémoire, et pendant les trois années de mandat, personne ne peut dire l'avoir vu en colère car il essayait toujours de trouver un terrain consensuel dans les conflits.

En somme, cet amoureux de la musique, ce musicien accompli, tenait de cet art un sens aigu de l'harmonie et savait jouer des partitions apaisantes pour son entourage.

Les derniers temps, alors que la maladie le rongait, il continuait à venir à la mairie pour s'occuper de ses dossiers, de la page Facebook, de démarches relationnelles, et il a eu à cœur de boucler l'essentiel des manifestations et animations que nous avons vécues durant la saison estivale 2023.

En tant qu'élu, Philippe avait trouvé sa voie au service des autres sans rechercher la moindre récompense. Notre municipalité, notre commune ont perdu un homme de bien, une belle personne.

Nous ne l'oublierons pas Philippe !

L'équipe municipale



Municipalité et personnels réunis devant la mairie au passage du convoi funéraire.

7 AVRIL : la chasse aux œufs

La chasse aux œufs de Pâques est une tradition très appréciée, en France comme dans de nombreux pays.

La Brée a déployé, sur 3 jours consécutifs, **une véritable chasse au trésor**, attirant ainsi beaucoup d'enfants et de familles. Tout d'abord vendredi 7 avril, à l'initiative de la municipalité, dans le jardin partagé situé derrière la mairie. Puis samedi 8 et dimanche 9 avril, à l'initiative des commerçants sur le marché. Que l'on soit croyant ou non, petit ou grand, Brénaï ou pas ... tous ont adoré partir à la chasse aux œufs dans le joli centre bourg de la commune et se régaler de délicieux chocolats !



5 MAI : la bourse aux plantes

Une distribution gratuite de plantes, provenant des massifs saisonniers de la commune, a été renouvelée cette année. Les agents des espaces verts travaillent d'arrache-pied pour fleurir notre commune. Merci à eux !



6 et 13 AOÛT : la démonstration de Teqball



Deux dimanches après-midi du mois d'août sur les terrains de volley de la plage Planginot, **une grande première sportive** s'est déroulée : une démonstration et initiation gratuite de Teqball. Sport encore méconnu, le Teqball combine le rythme rapide du tennis de table avec le dynamisme et l'habileté du football. Pour ces grandes premières brénaises, **Adrien UKA, 24ème joueur mondial de Teqball et Elisa, 4ème féminine aux derniers Jeux Européens** ont animé les séances.

JUILLET-AOÛT : le volley

Cet été 2023, Oléron Volley Plage a eu le plaisir de proposer du volley à beaucoup de personnes mais aussi de voir la satisfaction de ceux qui ont participé à nos actions.

Le matin, les jeunes s'entraînaient au volley dans le cadre des stages, du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30. Il y avait trois groupes de niveaux différents : de la découverte au perfectionnement.

Il est intéressant de constater qu'avec les années, il y a des progrès mais aussi des vocations avec l'inscription de certains en club. A présent, des jeunes s'inscrivent au tournoi adultes où ils réalisent de belles performances. Effectivement, le mercredi et le samedi après-midi, nous avons organisé des tournois jeunes et adultes. La pratique des joueurs étant très diverses, il y eut au départ des poules de brassage de façon à déterminer 3 niveaux de jeu. Ce tournoi permet à des joueurs de niveaux différents de se côtoyer et de passer de bons moments.

Cet été, nous avons apprécié l'arrivée de nouvelles équipes, notamment des familles entières de volleyeurs, surprises de découvrir sur l'île d'Oléron, à La Brée-les-Bains, ce « spot » de volley. Progressivement, nous avons **renoué avec le passé brénaïse** en ce qui concerne cette pratique sportive qui embellie les vacances de certains.

Le Teqball est accessible à tous y compris aux personnes à mobilité réduite. Pour des passionnés de ballon rond, cette discipline est un excellent moyen de développer compétences techniques, concentration et endurance de façon ludique. Contrairement au football, pas besoin d'une équipe pour jouer ! Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un adversaire à l'autre bout de la table.

Attiré par le côté spectaculaire de la discipline, de nombreux curieux se sont amassés au bord du terrain et quelques jeunes ont même osé s'essayer à ce nouveau défi. Les joueurs se sont succédés dans une grande convivialité pour disputer des parties souvent bien acharnées.

Un grand merci à Adrien et Elisa qui nous ont démontré tous leurs talents et ont prouvé le mérite de leur classement mondial.

Nous remercions la municipalité brénaïse pour son aide. D'autant plus, qu'il y eut la 4ème édition des exhibitions nocturnes auxquelles participent des **joueurs de nationales 2, élite, pro B et pro A**. Ils proposent non seulement du beau volley dont il se dégage une grande complicité, de l'amusement puisque tous se connaissent et apprécient. Merci à eux et à l'été prochain.

Myriam Alaguératéguy
Présidente de Oléron Volley Plage



JUILLET-AOÛT : les petits goélands



Les Petits Goélands est un club de plage ouvert depuis trois ans et affilié à l'UFCPA (Union Française des Clubs de Plage et leurs Amis). C'est un espace récréatif saisonnier pour les enfants. Exploité par la société Anim E Motion, il se situe aux abords de la plage Planginot.



Une convention administrative a été rédigée avec la mairie de La Brée pour l'occupation temporaire du lieu et a fait part d'un grand soutien pour la création de ce magnifique projet, notamment en mettant à disposition du matériel de loisirs pour les enfants. De notre côté, nous avons minutieusement recruté un personnel encadrant de qualité, pour organiser des activités ludiques, tout en respectant les normes de sécurité inhérentes à cette pratique.

Grâce à cette collaboration, la mairie a offert - et offre chaque été - aux Brénaïses et aux personnes de passage sur la commune, une **structure d'accueil de qualité pour que les enfants** s'adonnent aux plaisirs de la plage et de la vie de groupe.

Lors de cette troisième saison, le club a proposé des semaines à thèmes permettant aux enfants de pratiquer **des activités sportives, créatives et ludiques** telles que : des concours de châteaux de sable, des chasses aux trésors, des concours de danse ou encore de multiples animations qui ont émerveillé et transporté les enfants dans l'imaginaire. Pour les plus grands, le club propose également **des veillées** les jeudis de 20h30 à 22h45 (animations diverses : quiz musical, loup garou, pop-corn et chamallow, etc.), ainsi que **des tournois sportifs et des sorties vélo**.

Chaque vendredi, les enfants ont invité leurs proches à **un spectacle** en lien avec le thème de la semaine. Deux représentations ont été proposées à 12h00 et à 18h00. Les enfants ont apprécié tout particulièrement devenir acteurs de leurs prestations !

Les enfants du club ont aussi eu la chance de rencontrer le maire de La Brée M. Philippe Chevrier et son adjoint M. Patrick Monnereau qui ont offert de très belles coupes à l'effigie du club des Petits Goélands à l'occasion des Olympiades organisées par le club : de très bons souvenirs pour les enfants et leurs familles !

Loin de s'arrêter là, le club a proposé des cours de natation - avec un maître-nageur diplômé d'État - accessibles à tous les niveaux, dès 3 ans. Dispensés en mer dans une zone délimitée par une ligne d'eau, ces cours ont permis aux enfants d'apprendre ou d'améliorer leur savoir-faire en natation.



Le château gonflable en forme de crocodile a rencontré un vif succès auprès des enfants.

Enfin, des concours ludiques ont été organisés et ont donné lieu - à la fin de chaque après-midi - à **de nombreuses remises de récompenses**, offertes par les partenaires de l'UF CPA (Futuroscope, Editions Fleurus, Décathlon, Oasis, Cacolaç, Cinérama, etc.) et les partenaires locaux (supérette La Coop de La Brée).

Le Club de Plage et les enfants les remercient chaleureusement pour leur investissement et les jeux de qualités, distribués tout l'été.

Alors ... n'hésitez pas à faire découvrir ce magnifique club à vos enfants ou petits-enfants.

Les Petits Goélands

Tél. 07.88.60.94.60

www.les-petits-goelands-oleron.fr
@Club-des-petits-Goelands-Oléron

11 JUILLET et 19 AOÛT : les cracheurs de feu

En 2022, pour la première fois, **la mairie de La Brée proposait un spectacle de cracheurs de feu.**

Fort de son succès, cette programmation a été reconduite en 2023. Les spectateurs ont pu ainsi profiter de deux spectacles nocturnes gratuits : 11 juillet et 19 août.

Ces animations spectaculaires se sont déroulées sur la magnifique plage Planginot (allée de la Digue), près du terrain de volley ... créant ainsi une ambiance magique et féérique pour petits et grands. Cette année encore, les artistes ont reçu de chaleureux applaudissements de la foule ... qui était au rendez-vous !



Merci La mairie remercie chaleureusement Sacha Cocard pour nous avoir offert les magnifiques photographies ci-dessus.

6 AOÛT : la soirée des Miss

Au cœur de la saison estivale, l'élection de Miss La Brée est devenue un événement phare qui rassemble un nombreux public sur la place du marché.

Cette manifestation est le fruit d'une collaboration entre plusieurs partenaires : le comité Miss en Oléron, présidé par Lisiane Pelou, les commerçants dans le cadre d'un marché gourmand, et bien sûr la municipalité de La Brée-les-Bains.

Le concours est toujours ouvert mais reste une épreuve pour des demoiselles devant surmonter leur émotion face au public. Lilou a été élue Miss La Brée 2023 parmi 10 candidates. Son prix lui a été remis par Philippe Chevrier, maire de la commune.



14 JUILLET et 15 AOÛT : les festivités pyrotechniques



C'est au bord de l'océan que les spectateurs se sont rassemblés pour admirer les magnifiques feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août.

Cette année encore, les fêtes populaires, les concerts et les feux d'artifice ont été rythmés par la bonne humeur. Pour preuve, **la place du marché était pleine à craquer.**

Même les rues latérales avaient été prises d'assaut jusqu'à la plage. Ces rendez-vous en famille ou entre amis restent des incontournables du « vivre ensemble » (ou d'unité nationale).

Une mémoire éveillée de la liberté !



JUILLET - AOÛT : les concerts rock 'n' roll

Objectif de la mairie : un été sportif et musical, mais pas n'importe quelle musique : **du rock !**

C'est ainsi que la municipalité a organisé et proposé gratuitement cet été, au parc du Boulodrome, des concerts qui ont réjoui et réveillé bien des souvenirs à certains ! Merci aux groupes Cactus Riders et Moovers.



7 OCTOBRE : la boucle rose

Comme tous les ans, octobre rose est le mois dédié à la sensibilisation et à la lutte contre le cancer du sein. Cette manifestation nationale soutenue par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron s'est déroulée localement sur le site du phare de Chassiron à Saint-Denis.

A La Brée, les services techniques de la municipalité ont orné de rose le parvis de la mairie et quelques lieux de la commune afin de porter un message de prévention et d'encouragement au dépistage du cancer du sein.

31 OCTOBRE : la journée d'Halloween

Le 31 octobre, à l'occasion de la fête d'Halloween, **bonbons et friandises à profusion** étaient à la disposition des loups-garous, vampires et autres petits monstres ... venus effrayer le personnel de la mairie.



18 DECEMBRE : des étoiles plein le sapin et plein les yeux ...

Cette année, les élèves talentueux de notre école ont apporté leur contribution à la décoration du sapin situé devant la Mairie. Ils ont confectionné avec soin des boules, étoiles et cotillons qui habillent à merveille ce traditionnel arbre vert.

Malgré le froid, ce moment de partage a été des plus chaleureux. Nous leur adressons un grand merci pour leur participation exceptionnelle.



... et la magie du rapprochement des générations !

Mais quel est donc l'intérêt de faire côtoyer des enfants de l'école et des personnes âgées ?

Ceux qui s'interrogent sur cette question n'ont malheureusement pas eu la chance d'assister à l'exceptionnelle et enrichissante rencontre du 18 décembre dernier.

Un spectacle fort qui vise à maintenir et renforcer les liens sociaux, ainsi qu'à intégrer chaque personne dans notre société, quel que soit son âge !

Une expérience véritablement **M A G I Q U E !**



Une saison aux couleurs de la météo !



La saison estivale 2023 a été plus contrastée que l'année 2022 (année record), avec une météo mitigée qui n'a pas permis de compter sur les réservations de dernières minutes et un mois d'août conforme aux fréquentations passées. L'hôtellerie classique a, de ce fait, plus souffert de cette mauvaise météo et de cette absence de passage.

Le contexte inflationniste tendu a également eu un impact négatif sur la consommation globale. Le budget étant plus restreint, les clients ont eu tendance à « serrer » le porte-monnaie.

Les demandes accrues d'activités de plein air se confirment et les activités nautiques ont été particulièrement plébiscitées. Les belles

vagues présentes tout l'été ont notamment favorisé les activités de surf.

Pour les sites de visite, la plupart s'en sortent plutôt bien, car la météo mitigée a pu faire le bonheur de certains.

A noter que la clientèle étrangère, qui est revenue depuis l'année dernière, était encore bien présente dès le printemps et sur toute la saison.

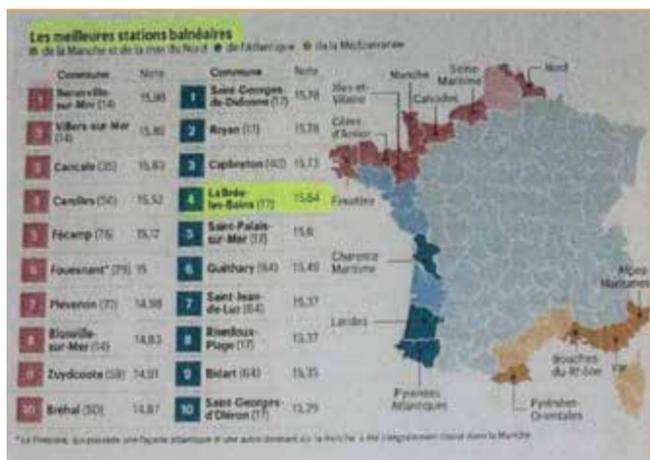
Mais une saison touristique n'est pas qu'une saison estivale et l'objectif est de pouvoir proposer un tourisme à l'année. Et il faut constater que le mois de septembre présente déjà de beaux résultats, même si l'inquiétude quant à l'inflation et au pouvoir d'achat reste forte.

Riche de ces enseignements, l'équipe de l'Office de Tourisme travaille déjà à la préparation de l'année 2024.

Lionel Pacaud

Président de l'Office de Tourisme Ile d'Oléron-bassin de Marennes

La Brée-les-Bains : quatrième meilleure destination de la côte atlantique !



La Brée-les-Bains classée quatrième des dix meilleures destinations de la côte atlantique (article du Journal Le Parisien du 23/07/23 ci-contre) suivant les critères de qualité de vie sur place :

- plages, animations,
- points de baignade,
- qualité des eaux,
- météo,
- ainsi que la richesse du tourisme local.

La Brée supplante de très réputées stations, nous y voyons la récompense du travail accompli depuis trois ans et la reconnaissance d'une vraie station balnéaire familiale attractive.

Le camping municipal

C'est sur fond d'inflation généralisée (environ 5% sur le secteur des campings), que le Planginot a choisi, lui, de maintenir son prix identique à 2022.

Le résultat est immédiat, une plus forte fréquentation cette année encore. Et pourtant c'était mal engagé ! En effet, le Camping a subi un retard d'un mois sur l'ouverture suite aux travaux du réseau d'eau usée. La saison a donc démarré le 28 avril au lieu du 1er et s'est clôturée le 15 octobre sous un beau soleil d'été indien.

Le bilan de la saison est très positif. Nous maintenons l'accueil de nos habitués et ouvrons la porte aux nouveaux adeptes du camping. Il faut dire que cette formule répond aux attentes des clients en termes de qualité de service, dépaysement pour un rapport qualité-prix imbattable. Une nouvelle organisation a permis aux usagers d'avoir une réponse plus rapide en termes de maintenance. Ceci n'est possible qu'avec un travail d'équipe implacable !

L'ouverture des réservations sera active à partir du 15 février 2024. En dehors de ces dates, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante : camping.planginot@orange.fr



Le terrain de pétanque a le vent en poupe !



L'espace de pétanque situé en bas de la rue des Tamaris, allée de la Digue, sur notre magnifique plage de Planginot, a fait le plein tout au long de la saison estivale.

Ce « petit lieu » a été une fois de plus pris d'assaut par les boulistes et il n'était pas rare de voir des joueurs et joueuses attendre qu'un couloir se libère afin de pouvoir jouer. Un succès qui ne se dément pas et qui attire du public venant de toute l'île.

Il faut dire que le site est unique, la mer à dix mètres, un côté un peu ombragé, un cadre de pétanque défini ; les pratiquants eux-mêmes se sont installés des petits panneaux de scores.

Ainsi, dans une ambiance très conviviale, les parties acharnées se déroulent, mêlant des joueurs de tous les niveaux qui se régaleront de l'espace qui leur est dédié. Ce terrain de jeu ne sert pas que l'été, car en toute saison c'est un lieu de retrouvailles, d'échanges et de partages, de lien social très important.



La concession de la plage a régalé anonymes et célébrités ... tout l'été !

C'est une troisième saison réussie pour l'équipe de l'Atypique qui a encore fait le plein cette année. Il fallait s'y prendre à l'avance pour avoir une table et déguster un de leur délicieux plat ou siroter un de leur cocktail en plein mois d'août. En effet la plage de La Brée a encore attiré beaucoup d'estivants cette année malgré une météo un peu plus maussade que l'an passé. Le mercure a attendu le mois de septembre pour dépasser les 25 degrés ce qui a ravi les retardataires d'après saison profitant du calme de l'île une fois les grandes vacances terminées. Un vrai été indien mais qui s'est malheureusement arrêté juste avant les vacances de la Toussaint.

Les animations furent nombreuses entre les concerts de jazz d'avant saison, les DJ set de l'été, les tournois de volley, les cracheurs de feu et les feux d'artifices du 14 juillet et du 15 août organisés par la mairie. Il y avait de quoi se divertir sur le front de mer. L'Atypique a eu l'honneur de recevoir quelques personnalités publiques comme Jean Dujardin accompagné de sa femme

Nathalie Péchalat (championne de patinage artistique) venus passer une semaine de repos sur Oléron. Pour la petite anecdote : ils ont adoré leurs plats ainsi que la bière locale. Ils sont venus à vélo depuis Soulac et ont parcouru ainsi toute l'île durant leur séjour. Un autre grand comédien français a pointé le bout de son nez, il s'agit d'Eric Elmosnino qui a notamment incarné le rôle principal dans les films Gainsbourg, la famille Bélier ou encore le cœur des hommes 3. Nous avons aussi vu quelques animateurs du petit écran comme Nathalie Renoux, présentatrice du journal de M6.

Les fidèles clients de l'Atypique ont apprécié les petits changements, adieu les gobelets en carton et bonjour les vraies tasses, le café servi dans de belles tasses en grès et toutes les autres boissons dans des écocup (gobelets en plastique réutilisables) qui étaient logotés de plein de dessins différents dont certains mettant en avant les cabines de la plage, les collectionneurs ont pu repartir avec tous les modèles. De plus, la fermeture à 22h30 au lieu de 21h a ravi les couche-tard toujours plus nombreux à vouloir profiter des

dernières lueurs du soleil et des nouveaux cocktails à la carte.

Cette année marque aussi le retour en nombre des touristes étrangers. Ils étaient nombreux venant d'Allemagne, du Royaume-Uni, des Pays Bas et de Belgique, séjournant quelques jours sur l'île d'Oléron, dans les campings ou locations saisonnières.

C'est toujours un plaisir d'échanger avec nos voisins européens et de leur faire découvrir notre culture. Néanmoins le gros défi annuel de l'Atypique, tout comme les autres restaurateurs de l'île, est le recrutement. Niveau emploi, l'équipe fut au complet durant toute la saison estivale et heureusement car une petite matelote était en préparation, mais il a fallu trouver encore plus de bras que les saisons passées. Cependant l'Atypique a réussi à s'entourer d'une équipe de choc pour l'année 2023 et espère avoir encore de la chance la saison prochaine pour avoir une team pépite pour servir ses clients.

Marion & Maxime Gourmaud
Gérants de l'Atypique

La descente de la plage Planginot fait peau neuve !



La traversée piétonne de l'allée de la Digue au niveau de la rue de la Plage assurant la desserte de l'accès principal (poste de secours/baignade surveillée) présentait un état de dégradation avancé du fait du vieillissement du platelage bois. Ce passage historique du village devenait même dangereux pour les nombreux baigneurs et autres tra-

versant pieds nus le site menant aussi aux toilettes publiques. La sécurité des usagers et la mise aux normes du passage clouté PMR (Personne à Mobilité Réduite) ont été faites ! Cette descente est toute neuve, la traversée également. Il ne reste plus qu'à fixer les « nez de marche » afin d'éviter les glissements engendrés par le sable.

Le marché nourrit désormais ... le ventre et l'esprit !

Après avoir été déplacée plusieurs fois, la cabine à livres a trouvé son emplacement au marché. Ainsi nous pouvons allier courses et culture.

Comment cela fonctionne ?

Facile, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement.

Le principe repose sur l'échange et le respect par les habitants utilisateurs.

La cabine à livres vient compléter l'offre de lecture du territoire : bibliothèque et librairie.

Elle est accessible 24h/24 et 7j/7.



Osez pousser la porte de la bibliothèque !

Si la bibliothèque municipale affiche un taux de fréquentation tout à fait honorable sur les deux mois d'été (plus de 180 passages, adultes et enfants confondus), il est un peu plus discret le restant de l'année. Alors refaisons connaissance et pour cela, Brénaises, Brénaï, n'hésitez pas à « pousser la porte » de votre bibliothèque municipale.

Vous y découvrirez un espace de lecture agréable et convivial avec, à votre disposition, plus de **5 700 ouvrages** : romans récents (mais aussi une bibliothèque de classiques), policiers, fantasy (pour adolescents... ou amateurs), livres sur notre île ou ouverts sur le monde. Mais aussi quelques ouvrages en anglais, allemand ou espagnol. Les enfants ne sont pas oubliés avec plus de **980 livres pour les petits et les plus grands** et enfin quelques **200 bandes dessinées** où vous pourrez trouver votre bonheur.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h00 à 12h00 hors saison (et tous les jours sauf dimanche et lundi en juillet et août aux mêmes horaires). Elle se trouve derrière l'office de tourisme.

Josette, Christine et Laurette, les 3 bénévoles, seront là pour vous accueillir, alors ... osez pousser la porte !

« Les bibliothèques sont des rêves.
Rêves de ceux qui les ont voulues et bâties.
Rêves de ceux qui les fréquentent et les aiment.
Rêves enchâssés en des milliers et des milliers
de pages préservées. »

Pierre Pevel

Ecrivain français de fantasy et de science-fiction





Moulin : « les premiers battements d'ailes à une nouvelle vie »

Figure emblématique de notre commune - placé en position centrale sur le blason - le moulin a trouvé un nouveau souffle samedi 17 juin à l'occasion d'une inauguration organisée par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron et de la mairie de La Brée-les-Bains.

Au programme de cette journée des visites gratuites, un repas partagé, un concert et pour le final ... **un spectacle pyrotechnique offert par la municipalité de La Brée.**

Le moulin est ainsi devenu le 11ème site d'exception de l'île répertorié dans l'édition du Pass Explore Oléron 2023 aux côtés du Phare de Chassiron, de l'Eglise de Saint-Georges d'Oléron, le Fort Royer, le Musée de l'île d'Oléron, le Marais aux oiseaux, le Chantier naval Robert Légise, la Maison éco-paysanne, la Citadelle du Château d'Oléron, le Port des salines et le Marais des Bris.

Côtés statistiques, sur la période du 18 juin au 17 septembre 2023, le moulin a déjà enregistré **10 313 visiteurs**, dont 800 à l'occasion de l'inauguration et 416 lors des journées du patrimoine.

Autour de l'espace muséal, le site propose des animations variées telles que des visites commentées en extérieur en complément du musée, des visites dégustation, des ateliers pédagogiques, des rendez-vous avec la meunière et une boutique où on peut acheter la farine produite sur place.

Pour le programme et toutes autres informations, consulter le site internet du moulin.

www.moulin-de-la-bree.fr

[@MoulindeLaBree](https://www.facebook.com/MoulindeLaBree)

le.moulin.de.la.bree@cdc-oleron.fr

Tél. 05.17.25.05.49



Les élus et l'école réunis au monument aux morts

Les commémorations se sont déroulées place de la Mairie, devant le monument aux morts, en présence des autorités civiles et militaires ainsi qu'en présence des enfants de l'école. Les messages de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la mémoire ont été lus par M. le Maire lors du 11 novembre et par M. Monnereau, 1er adjoint pour le Maire empêché lors du 8 mai.



8 mai : Victoire des Alliés de la seconde guerre mondiale en 1945

C'est également dans un contexte d'émeutes que les Élus et la population se sont retrouvés lundi 3 juillet devant la Mairie, au lendemain de la violente attaque à la voiture-bélier qui a visé le domicile du maire de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne).



11 novembre : Signature de l'armistice de la première guerre mondiale



08 juin : Hommage aux morts pour la France en Indochine

Les locaux du marché désormais autonomes en électricité

Pour faire suite à des problèmes d'équilibrage des phases au marché municipal, l'individualisation de l'alimentation électrique des boxes du marché a été terminée.

Tous les locaux sont maintenant équipés de compteurs électriques individuels permettant à chaque commerçant la gestion de sa consommation et le choix de son fournisseur.



Une protection accrue pour la tranquillité des Brénaïsiens !



Depuis le 10 Mai 2023, la commune est mise sous vidéo protection.

Des caméras fixes sont implantées sur des points stratégiques et sur des lieux ouverts au public et les images enregistrées sont dirigées vers un poste de commandement.

Tout cela est le fruit d'une étude minutieuse entreprise avec des gendarmes spécialisés car les images ne seront consultées qu'à des fins très précises et encadrées.

Depuis l'implantation de ces dernières, plusieurs faits délictueux ont été résolus et cela est une véritable aide aux enquêtes de la gendarmerie.

Le retour d'expérience se fera sur les 12 mois. Pour le moment cette réalisation semble répondre parfaitement à la demande des administrés qui faisait suite à une série de cambriolages en plein jour aux domiciles de particuliers.

Bientôt un réseau pluvial et assainissement neuf pour l'allée du Gai Séjour

Allée du Gai Séjour, Eau 17 a effectué des travaux de remise en état du réseau d'eaux usées. La municipalité a souhaité profiter de ces travaux pour procéder à la réfection du réseau pluvial de cette rue. Fin des travaux prévue mars-avril 2024.



Une nouvelle porte polyvalente pour la salle polyvalente

Après le changement des gouttières, la réfection de la salle polyvalente se poursuit avec une toute nouvelle porte d'entrée.



Une circulation modifiée pour cause de travaux aux Boulassiers

En octobre, ont débuté les travaux de réfection de la rue du Douhet. Cette première tranche comporte la **remise en état de tout le réseau pluvial** ainsi que le **réaménagement de la chaussée**. Ces travaux, sauf intempéries importantes, devraient durer jusqu'au mois d'avril 2024. Pendant ce temps, la circulation est modifiée par un double sens dans la rue de la Jonchère permettant de rejoindre la rue de Saint-Georges. Le sens unique est conservé rue de Chevellers pour éviter tout croisement dans un virage dangereux.

Les travaux d'extension du cimetière sont lancés !

En novembre, l'agrandissement du cimetière a commencé.

Afin de répondre à une demande croissante, de nouveaux aménagements seront proposés tels que des cavurnes ou un jardin du souvenir.

Cette nouvelle extension se situera au-dessus de l'actuel et aura son propre accès.



Une borne électrique communale pour 2024

Une borne IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique) est en cours d'installation au **parking de Planginot**.

Elle sera disponible en début d'année 2024 et sera gérée par le SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural) auquel la municipalité a souhaité déléguer la compétence.

La borne permettra la recharge rapide, environ deux heures, de deux véhicules simultanément.



Des nouvelles de l'école élémentaire à La Brée ...



Pour la rentrée 2023, l'école de La Brée a accueilli de **nouveaux élèves et une nouvelle maîtresse**. Les 6 CE2 et 13 CM1 sont sous la responsabilité d'Anna Duprez, nouvellement nommée dans notre école et les 19 CM2 sont avec Béatrice Gillies, la directrice.

Les beaux jours de septembre ont permis à tous de reprendre le chemin de l'école avec le sourire. La classe a repris dans des **locaux légèrement réaménagés** (échange de salle entre les deux maîtresses) qui offrent un accueil agréable à tous.

Si les jeux de la cour sont toujours autant appréciés, les enfants ont également pris plaisir à participer aux sorties sur le terrain

qui se sont faites sous un soleil radieux.

Le projet scientifique des **Aires Marines Educatives** s'adresse cette année aux deux classes. Les animateurs scientifiques de l'association IODDE, basée au Douhet, guident les élèves dans cette belle aventure. 5 sorties sur le terrain et 5 séances de travail en classe permettent aux enfants de mieux comprendre leur environnement naturel fort riche pour participer ensuite à sa protection et à sa mise en valeur.

En ce début d'année, nous ne savons pas encore quels seront les projets proposés par les enfants. Nous sommes sûres cependant qu'ils leur donneront l'occasion de faire de belles découvertes.

Les **séances de voile scolaire** se sont déroulées sous le soleil, dans une mer à 23°C : du jamais vu ! Les enfants n'ont pas eu froid mais pas eu beaucoup de vent non plus. On ne peut sans doute pas tout avoir. Ils étaient quand même très contents de leurs séances

et ont pu progresser en navigation.

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons tout juste participé au projet musical **La Flûte Dés-Enchantée** mené en partenariat avec l'école de musique oléronaise. Les enfants ont travaillé avec leurs maîtresses, une violoncelliste et une chanteuse lyrique soprano pour répéter des extraits du célèbre opéra de Mozart. C'est l'occasion pour eux de découvrir un univers rare et être les acteurs d'une manifestation culturelle sur le territoire.

L'année 2023 se terminera par les traditionnelles animations de fin d'année (échange avec les anciens et décor des rues du village) qui nous l'espérons vous feront autant plaisir qu'à nous.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 !





... et de l'école primaire à Saint-Denis !

Nicolas Baillarguet s'occupe des élèves de CE1, Elisabeth Bourgeois prend en charge les GS/CP et Joane Giraud continue d'accompagner les plus jeunes (TPS PS MS) et de gérer la direction de l'école. Isabelle Chailleux et Ingrid Vauzelle, nos 2 Atsems collaborent et travaillent à nos côtés chaque jour. Chaque classe a repris ses habitudes avec la médiathèque que nous fréquentons tous les 15 jours ; plaisir d'écouter des histoires, de découvrir des albums et d'emprunter sont toujours au rendez-vous. Un grand merci aux bénévoles, présentes à chaque fois.

Cette rentrée s'est faite en musique, deuxième édition en partenariat avec le Foyer Rural et chant partagé avec une équipe de musiciens et une chanteuse autour « Des mots » de la Rue Ketanou et voyage sonore par la découverte d'instruments du monde grâce à l'intervention d'un papa d'élève. Un grand merci à tous !

En bref, quelques dates :

- 15/09 : ateliers au Musée de Saint-Pierre pour les Journées du Patrimoine en partenariat avec la CdC qui subventionne l'animation.
- 3/10 : intervention dans les 3 classes de Vincent Guigue (auteur, compositeur, chanteur), rencontre riche et intense, organisée par la médiathèque.
- 11/10 : photographe scolaire
- 13/10 : préparation pour le cross USEP, au city stade ; courir long-temps, sauter et lancer auront été au programme de cette période, même si l'évènement a du être annulé (contexte vigie pirate attentat)

- 17/10 : atelier pour les CE1 dans le cadre du festival Visions d'Afrique

La vie au jardin de l'école a repris, 2 matinées de plein air sont proposées aux plus jeunes chaque semaine. Les élèves plus âgés investissent le jardin et y vivent des expériences l'après-midi.

La volonté de laisser une plus grande place au dehors dans notre école fait son chemin dans notre équipe, c'est l'occasion de remercier tout le personnel des Espaces Verts qui nous aide et se rend toujours disponible en cas de besoin.

Pour finir, une réflexion en classe sur le « bien circuler à l'école » est menée depuis la rentrée. Des décisions en conseils d'enfants ont été prises : zones de ralentissement pour éviter des carambolages, passages piétons : traverser sans se faire renverser, zones de parking : déposer les engins sans les abîmer, un garant des règles avec une casquette. Elles seront mises en application et expérimentées.

Enfin, toute l'équipe témoigne de sa reconnaissance envers tous les partenaires qui œuvrent pour l'école et dans l'intérêt des enfants et remercie chacun pour la confiance accordée.

Notre communauté éducative est forte, solide et solidaire. C'est une chance et la dynamique qui en résulte porte chacun d'entre nous.



RSSO : un réseau qui vous veut du bien !

Depuis début octobre 2023, il est possible de faire de l'activité physique sur ordonnance dans la moitié nord de l'île d'Oléron. Les professionnels de santé se sont organisés pour vous proposer cette nouveauté ! Mais pourquoi ?

L'activité physique fait partie des thérapeutiques non médicamenteuses. Elle contribue à la diminution de la mortalité, à la prévention de nombreuses maladies chroniques (cancers, maladies cardio-vasculaires...) et aussi au traitement de certaines pathologies (diabète, hypertension artérielle, hyper-cholestérol, lombalgies chroniques...). Il apparaît donc essentiel de pouvoir la proposer au même titre que les thérapies médicamenteuses.

Le Réseau Sport Santé Oléronais (RSSO) propose à ce jour **6 activités physiques adaptées (APA)** : gymnastique multi activité, pilates adaptés, danse libre adaptée, gymnastique équilibre et coordination, tennis et tir à l'arc... sur les communes de Saint-Georges d'Oléron et Saint-Pierre d'Oléron.

Les séances d'APA sont encadrées par des professionnels et prises en charge par la Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'île d'Oléron Nord (M.S.P Nord Oléron). En partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (en 2023) et la participation du PEPS 17 (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé).

Parce que la santé ne se cantonne pas à un domaine restreint, nous vous proposerons également la **possibilité d'une prise en charge**

diététique, podologique et sophrologique (méthode de relaxation).

Si vous vous sentez concerné et que vous trépignez d'envie de reprendre l'activité physique pour votre santé et en toute sécurité, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou à tout professionnel de santé du nord de l'île qui saura vous aiguiller !

Le Réseau Sport Santé Oléron de MSP Nord Oléron, remercie les communes de La Brée-les-Bains, Saint-Denis d'Oléron, Saint-Georges d'Oléron et Saint-Pierre d'Oléron pour avoir participé à ce projet en mettant à notre disposition des salles communales. A bientôt sur les tatamis !



Un accueil convivial pour nos nouveaux résidents

Depuis 2021, la municipalité a décidé de renouer avec l'accueil des nouveaux habitants pour faciliter l'intégration de ces derniers dans leur nouveau cadre de vie.

Bien lui en a pris puisque pendant les deux dernières années, notre commune a comptabilisé plus d'une centaine de nouveaux résidents.

Le 20 octobre, associations et élus se sont réunis dans la salle des fêtes pour leurs souhaiter la bienvenue. Cette réception, conviviale et décontractée, leur a permis de faire des connaissances et d'apprécier le dynamisme de notre belle commune ... au sein de laquelle, nous l'espérons, ils se sentiront bien !



Connaissez-vous « bien » votre Centre Communal d'Actions Sociales ?

Dans cette même séance, le plafond des ressources (revenu fiscal de référence) pour les bénéficiaires d'une aide au portage des repas à domicile a été revalorisé afin de tenir compte de l'inflation. Il passe donc à 15 000 euros pour une personne seule et 21 000 euros pour un couple avec effet au 1er janvier 2024.

Rappelons que l'aide accordée est de 2 euros par repas et que la demande doit être déposée en mairie.

Les compétences d'attribution du CCAS :

Les aides sociales légales : dossier d'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la domiciliation des personnes sans domicile fixe, les dossiers d'obligation alimentaire.

Les prestations :

- Les colis de fin d'année pour les aînés à partir de 78 ans en résidence principale. En 2023, 108 personnes seules et 22 couples ont été bénéficiaires. Ces colis de qualité comprenant notamment du foie gras sont régulièrement commandés à la COOP de la commune.
- Les aides au portage de repas à domicile effectué par le CCAS de Saint Georges.

Les bons alimentaires : auprès de l'association « Océan ».

Les aides facultatives : Accordées sur présentation d'un dossier individuel sur sollicitation de l'assistante sociale ou directement par le demandeur.

Le CCAS peut également être sollicité par les bailleurs sociaux pour donner un avis en commission d'attribution de logement.

Didier Blanckaert
Vice-président du CCAS

Le CCAS est un établissement public administratif autonome qui a une gestion et une action propres mais dont les recettes proviennent de la subvention municipale.

Le conseil d'administration se compose de 9 membres : 5 élus et 4 personnes extérieures représentantes d'associations.

A ce jour, les membres élus sont : le maire, Philippe Chevrier, président ; Didier Blanckaert, adjoint, vice-président ; Brigitte Conil, conseillère municipale, Roger Renard, conseiller municipal et Soraya Berro, conseillère municipale en remplacement de Philippe Choteau, décédé.

Venant de l'extérieur : Claudine Durand, déléguée UDAF ; Linda Snell qui œuvre dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion ; Marinette Mathé, représentante des retraités et personnes âgées et Fanny Tixier qui prend la suite de Monique Beghin, décédée, pour le Secours Catholique.

Au cours de l'année 2023, le conseil d'administration s'est réuni deux fois le 13 avril puis le 20 septembre.

La séance du 13 avril 2023 a été consacrée au budget. Le compte de gestion, le compte administratif 2022 ont été approuvés à l'unanimité. Le résultat positif de 4 919,91 euros a été reporté en fonctionnement au budget 2023 à l'unanimité des membres. Enfin, le budget primitif 2023 a été adopté à l'unanimité des voix.

Réuni le 20 septembre 2023, le conseil d'administration a examiné deux demandes d'aide financière présentées par l'assistante sociale. A l'unanimité, les membres ont accordé une aide de 111 euros dans un dossier et 356,13 euros dans l'autre.



Denise Boucraut : une centenaire, passionnée et passionnante !

C'est le 8 mai 2023, que Denise Boucraut née Desautée est devenue la nouvelle centenaire de la commune. Comme il se doit, l'événement a été marqué par la municipalité à la faveur d'une réception organisée à la salle du conseil de la mairie en présence d'une forte représentation de la famille, d'élus, de membres du CCAS, de l'association « Foyer Brénais », mais également de Muriel, l'aide-ménagère, et de Marie-Claude, sa dame de compagnie.

Chaque vie est singulière et celle de Denise est passionnante.

Notre centenaire est née il y a un siècle le 8 mai 1923 à Fours, une bourgade de la Nièvre, de parents agriculteurs et d'une fratrie de 5 enfants.

Elle a passé sa jeunesse à Bourbon-Lancy, une ville de Saône et Loire, puis elle est montée à Paris où elle a connu son mari Georges au sein d'une coopérative ouvrière.

Ils se sont mariés en 1943 à Bourbon-Lancy sous l'Occupation et avec une autorisation de la « Kommandantur ».

A partir de leur fille, Yvette, âgée aujourd'hui de 76 ans, de nouveaux maillons se sont ajoutés à la chaîne familiale : 3 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Cap sur La Brée

Yvette a été amenée à découvrir notre village par l'intermédiaire d'un collègue de travail de son mari au sein d'une usine de production de papier à Saillat près de Limoges.

Ce collègue, Alexandre Dumas, n'est pas un inconnu à La Brée puisqu'une avenue porte son nom pour avoir été le premier adjoint d'un ancien maire, Gilbert Chevrier, père de notre maire actuel.

Le virus brénais était donc pris, Yvette a fait construire puis a été suivie dans la même démarche par ses parents, Denise et Georges

Une passion pour la vie associative

Denise a toujours eu une activité associative, aux Bons Amis, au Foyer Rural devenu Foyer Brénais. Présente à toutes les manifestations, elle fréquente assidûment la section vannerie.

Elle se passionne également pour la lecture, les romans sur la vie paysanne, les mots mêlés. Elle a toujours un livre en cours.

Cette vie sociale intense est peut-être une réponse à sa longévité mais pas uniquement car comme elle le souligne : « il faut avoir de l'empathie, développer le sourire et la gentillesse, être aimable et ne pas se plaindre ».

Des centenaires sur trois générations

Cette vie devient encore plus passionnante lorsqu'on découvre que Jeanne, la maman de Denise, a été centenaire et honorée par le maire de sa commune et que sa grand-mère maternelle a également été centenaire. Une suite numérique respectée à cent pour cent par trois générations...

La réception municipale a permis de décerner la médaille de la ville et de remettre une composition florale à notre nouvelle centenaire.

Didier Blanckaert
Adjoint au maire

Des arbres pour célébrer l'arrivée des bébés brénais



C'est dans le cadre du programme **une naissance, un arbre** que les services techniques viennent de planter de nouveaux arbres et arbustes le long de la promenade du bord de mer. Dans un premier temps, ce sont **deux chênes verts** qui ont trouvé leur place, puis **deux mûriers platanes**.

En sus de la volonté municipale, nous remercions chaleureusement les dons financiers des habitants permettant ainsi le verdissement de la commune et un « enracinement symbolique » de nos petits brénais.

Approchez-vous, vous pourrez apercevoir le prénom et la date de naissance des enfants !



Un nouveau président pour l'ACAB

Nous sommes ravis d'accueillir Monsieur Guillaume Mougeotte en tant que nouveau président de l'Association des Commerçants et Artisans Brénais (ACAB).

Nous tenons à saluer le dévouement de toute l'équipe des commerçants qui, encore cette année, nous a enchantés avec ses événements

et ses animations : soirées sardinades, moules frites, marchés gourmands, chasse aux œufs, récré du marché...

Faites l'expérience d'un accueil chaleureux de commerçants dans une atmosphère unique et authentique. Alors, soutenons nos commerçants et privilégions les achats locaux !





Comme nous l'écrivions dans le numéro précédent, « le Foyer brénais se veut, et est, un bon outil d'intégration dans la vie du village, facilitant les amitiés, luttant contre la solitude, encourageant la solidarité au quotidien. Il s'appuie entièrement sur ses bénévoles ».

Toujours plus de projets !

La saison passée en a effectivement été une bonne illustration. Les activités quotidiennes font le plein : Les **repas en salle ou sous les tentes** réunissent à chaque fois environ 80 personnes. Les **petites sorties de la journée** ont plu à ceux qui en ont profité (Muséum de La Rochelle, ile Madame et Brouage) de même que les **sorties de deux à trois jours** (Le canal du midi, Cahors, Brantôme), à prix raisonnable car en covoiturage (compter environ 100 euros par personne et par jour, tout compris). Pour les **voyages-séjours** (Majorque, l'Égypte et la Sardaigne), nous nous raccrochons à un tour opérateur de bonne qualité.

La nouveauté de cette année 2022-23 fut un cycle de **conférences gratuites** sur des sujets locaux, placé le samedi à 16 heures pour permettre aux plus jeunes actifs d'en profiter. Nous continuons cette année 2023-24 avec deux cycles, sur Oléron et sur des sujets « hors Oléron ».

De plus, le « chapeau » mis à la sortie nous a permis d'être généreux envers la SNSM et les Péris en mer.

Le Foyer contribue aux événements brénais, et pas seulement l'été : les **brocantes** du printemps et celle de la fin d'été sont appréciées des exposants comme des visiteurs. Il en est de même du **marché de Noël**, petit mais sympathique aux dires de tous. Nous avons fait des **crêpes pour le Mardi Gras des enfants** de l'école.

Nous faisons imprimer des **feuilles présentant toutes les festivités de juillet et d'août**, en déposons dans les campings, à l'OT et en mairie, chez les commerçants, et nous le distribuons sur le marché, ce qui est très apprécié.

Une gestion sans faille !

Nous remercions la municipalité de toute l'aide apportée, matérielle, financière et humaine. Nous pensons gérer au mieux la subvention municipale et sommes heureux de présenter à nouveau des comptes positifs.

Des bénévoles toujours plus nombreux !

Nous sommes environ deux cents - et cet automne - nous avons accueilli une trentaine de nouveaux adhérents, ce qui balancera, en âge moyen, notre centenaire et ses dauphines!

Foyer brénais : un dynamisme incontesté ...



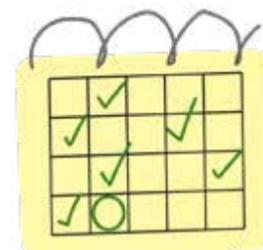
N'hésitez pas à venir vous informer, le **jeudi matin** de 10h30 à 12h. La cotisation annuelle est de 20 euros.

Jean-Pierre Chaboche
Président du Foyer brénais
Tél : 05 46 75 77 01
foyer.brenais@gmail.com
f @ Foyer-Brénais



... Sans oublier le traditionnel marché de Noël !

Il s'est tenu salle Morandau, le week-end des 9 et 10 décembre.



Comme à son habitude, petits et grands se sont réunis pour admirer les nombreuses créations faites, en partie, par les bénévoles du foyer brénais et par des artistes locaux.



ABAO : des concerts classiques d'une grande virtuosité !

Cette année, en plus des **trois traditionnels concerts de musiciens amateurs** : le 21 juin pour la fête de la musique, le 27 juillet et le 11 août, l'Association Brénaise des Amis de l'Orgue (ABAO) a organisé en fin de saison un **concert de musiciens professionnels**. Les concerts de musiciens amateurs réunissent régulièrement une dizaine d'interprètes et sont toujours appréciés pour la variété des œuvres interprétées.

Grâce aux talents de Pascale Petitjean-Karampournis au violon, Christine Behrens-Bastian au violoncelle, Massanori Kobiki et Emmanuelle Fardet au piano, interprétant des œuvres de Beethoven, Gandrille et Godard, le dernier concert a connu un remarquable succès. Michel Boiteux (le seul non professionnel du groupe) était à l'orgue.

A ce jour, trois concerts sont prévus en 2024 : vendredi 21 juin, jeudi 25 juillet et jeudi 8 août. On espère pouvoir reprogrammer un autre concert en fin de saison.

Marie-Danièle Michelat
Présidente d'ABAO

Restauration de l'orgue

Bonne nouvelle : le problème de programmation des circuits électroniques de commandes des électrovannes commandant l'arrivée d'air dans chaque tuyau de l'orgue a été résolu cet hiver !



OPE : une saison finement pointée !

Le bilan présenté par l'association a montré une forte augmentation des activités. Chaque jour, en toutes saisons, OPE accueille des boulistes, adhérents et non adhérents, sur les deux bouledromes du club, à La Brée et à Saint-Denis : l'occasion pour les résidents et visiteurs de se réunir, tout au long de l'année.

Fière de son bilan sportif, OPE a représenté Oléron dans de nombreuses compétitions avec une présence de plusieurs équipes dans les épreuves qualificatives de la fédération. **Les 3 équipes Vétérans ont brillé**, notamment en division 1 avec une place de premier ex æquo et par un passage en division 3 pour une autre équipe, également finaliste au niveau départemental. Vice-championne en 2022 l'équipe féminine OPE représentait, cette année, **Oléron au niveau national**. Elle s'inclinait, par ailleurs, en 1/2 finale du concours B du National de Cholet face à 200 équipes.

Le bilan sportif positif est également accompagné d'**un bilan financier favorable** qui a permis de maintenir la qualité des prestations : amélioration des terrains (sonorisation, éclairage, mise aux normes FFPJP, marquage), matériel de buvette et réfrigération, financement de nos équipes, renouvellement des tenues.

Le club a, comme les années précédentes, mis ses compétences à la disposition d'autres associations de l'île pour organiser des concours amicaux pour leurs adhérents. Ainsi, l'association AOHPA (Association Oléronaise de l'Hôtellerie de Plein Air) a fait appel à OPE, cette année encore, pour le concours inter campings Camp'10 auquel ont participé, comme l'an dernier, des champions de grande notoriété dont **plusieurs champions du monde de pétanque** (certains sont d'anciens licenciés de OPE). Une trentaine de titres de champions du monde était ainsi représentée pendant la compétition. La présence d'un public important montre l'intérêt de cet événement.

De même, la famille Lyver a confié au club l'organisation du trophée Francis Lyver qui réunit, chaque année, de nombreux joueurs de tous horizons, à la mémoire de notre ami disparu. La participation à ce trophée a dépassé, cette année, celle des années précédentes.

Enfin, l'association Ensemble et Solidaires, bien connue sur l'île sous le nom Les Tamalous, a demandé le soutien de OPE et a battu son record de participation. De tels événements amènent des retombées

économiques et publicitaires notables. OPE en profite pour mettre en valeur les produits de l'île et les commerces locaux.

Nos parrains privés et publics sont restés très présents pour soutenir ces activités appréciées des résidents comme des vacanciers ainsi que des commerçants et artisans locaux. Le soutien de la Communauté de Communes d'Oléron et des municipalités de La Brée et de Saint-Denis contribuent à cette réussite.

Présente sur les réseaux sociaux, OPE assure une information permanente sur ses activités et un lien direct avec ses sponsors et ses soutiens publics.

Le club se réjouit du soutien dévoué de ses bénévoles, joueurs et non joueurs, tous passionnés par le sport pétanque et la promotion de notre île. Le club attend de nouvelles recrues qui viendront contribuer à la réussite de la prochaine saison.

François Legoguelin

Président d'OPE

oleron.elite@gmail.com

Tél. 06.15.10.42.72

@oleron.petanque.elite



Bien plus qu'une agence postale communale ...

Votre agence postale communale vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Pendant la saison estivale (vacances scolaires d'été) elle est ouverte également le samedi matin ainsi que le lundi et mercredi après-midi, de 14h à 16h.

Vous pouvez y acheter des timbres, prêts à poster, emballages Colissimo et Chronopost, effectuer vos affranchissements courrier/colis nationaux et internationaux, faire une procuration postale, un contrat de réexpédition, retirer vos courriers/colis en instance, souscrire à La Poste Mobile.

Votre agence postale est aussi un point relais Colissimo. Depuis peu, vos réclamations peuvent être enregistrées sur notre logiciel afin d'améliorer la satisfaction de notre clientèle.

Les clients de la Banque Postale peuvent effectuer des versements/retraits d'espèces et effectuer des dépôts de chèques.

Un îlot numérique (ordinateur + imprimante) est mis à disposition du public afin d'effectuer vos démarches administratives en ligne, vos déclarations douanières, imprimer vos étiquettes Colissimo, scanner/ imprimer un document administratif.

Venez nombreux en 2024 y effectuer vos opérations postales et financières afin que votre agence postale continue à être attractive tout au long de l'année.



Et si vous essayiez le transport à la demande ?

Deux services de transport à la demande sont à votre disposition: le service intercommunal et le transport à la demande du CIAS.

Le Transport à la demande intercommunal de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron pour tous. Il fonctionne du 1er septembre au 30 Juin. Ce service est ouvert à tous (dans la limite des places disponibles - 4€ l'aller/retour) et vient vous chercher à domicile sur toute l'île d'Oléron.

La réservation obligatoire s'effectuera au plus tard la veille de votre déplacement avant 17h par téléphone au 05.33.09.47.60.



Le Transport à la demande du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) pour ses bénéficiaires. Il peut par exemple accompagner les usagers jusqu'aux hôpitaux de Saintes, Royan, Rochefort, et La Rochelle. Tél. 05.46.47.71.23.

Un conciliateur de justice à votre disposition ... gratuitement !

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge.

Depuis le 1er octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5 000 €.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué : approbation d'un acte ou d'une convention par la justice.

Permanences et Audiences de Conciliation de Justice
Calendrier Année 2024 - Ile d'Oléron
Philippe Vigent - Conciliateur de justice - Tél. 06.74.46.80.05 - conciliateur.vigent@orange.fr
Uniquement sur rendez-vous auprès du Conciliateur de Justice

2024	Le Château	Saint Pierre	Saint Pierre	Saint Georges	Saint Georges
Lieu	Mairie	MSAP	MSAP	Mairie	Mairie
Horaires	8h40 - 12h15	8h40 - 12h15	8h40 - 12h15	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
Janvier	Mardi 9	Mercredi 10	Mercredi 24	Mercredi 10	Mercredi 24
Février	Mardi 6	Mercredi 7	Mercredi 21	Mercredi 7	Mercredi 21
Mars	Mardi 5	Mercredi 6	Mercredi 20	Mercredi 6	Mercredi 20
Avril	Mardi 2	Mercredi 3	Mercredi 17	Mercredi 3	Mercredi 17
Mai	Mardi 7	Mardi 7 14h00 - 18h00	Mercredi 22	Lundi 6 14h00 - 18h00	Mercredi 22
Juin	Mardi 4	Mercredi 5	Mercredi 26	Mercredi 5	Mercredi 26
Juillet	Mardi 9	Mercredi 10	Mercredi 24	Mercredi 10	Mercredi 24
Août	Mardi 6	Mercredi 7	Mercredi 21	Mercredi 7	Mercredi 21
Septembre	Mardi 3	Mercredi 4	Mercredi 18	Mercredi 4	Mercredi 18
Octobre	Mardi 1	Mercredi 2	Mercredi 16	Mercredi 2	Mercredi 16
Novembre	Mardi 5	Mercredi 6	Mercredi 20	Mercredi 6	Mercredi 20
Décembre	Mardi 3	Mercredi 4	Mercredi 18	Mercredi 4	Mercredi 18

*Mairie de Le Château d'Oléron, 4 boulevard Victor Hugo, 17480 Le Château d'Oléron
Mairie de Saint Georges d'Oléron, rue de la République, 17190 Saint Georges d'Oléron
Maison de Services au Public, 55 bis route des Allées, 17310 Saint Pierre d'Oléron*



Le saviez-vous ?

■ Chiens dangereux

Depuis 1999, les propriétaires ou détenteurs de chiens de la 1er catégorie (chiens d'attaque : Pit-bull, Boer-bull, Tosa) et de la 2ème catégorie (chiens de garde et de défense : Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa) en application de l'article 211-5 du code rural, au sens de l'arrêté interministériel du 27 Avril 1999, doivent procéder à la déclaration de leur animal à la mairie sous peine d'une contravention.

Pour cela, il convient de présenter en mairie les documents suivants :

- Carte d'identification du chien (comportant le numéro de tatouage),
- Certificat de vaccination antirabique en cours de validité,
- Certificat vétérinaire de stérilisation du chien (uniquement pour les chiens de 1ère catégorie),
- Attestation d'assurance garantissant de la responsabilité civile du propriétaire,
- Attestation d'aptitude délivrée par un vétérinaire agréé.

Il vous sera délivré un récépissé de déclaration qui peut être, à tout moment, ainsi que l'attestation d'assurance et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, réclamé par les forces de l'ordre. L'inobservation de ces dispositions constitue un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de fortes amendes.

■ Déjections canines

Lorsque vous promenez vos chiens, munissez-vous de petits sacs afin que les rues, trottoirs et plages ne relèvent pas du parcours du combattant...

Des sacs sont à votre disposition au camping municipal, Place Gaston Robert, sur la plage (à deux

emplacements) ainsi qu'à la mairie.

Le non ramassage des excréments des chiens constitue une infraction punie d'une amende de 35 euros (article R632.1 du code pénal).

Nous rappelons que pour tout chien qui sera en état de divagation et qui sera identifié, son propriétaire se verra punir d'une contravention de 2ème classe, soit 35 euros conformément à l'article R622.2 du code pénal.

Nous rappelons également que, sur le territoire de la commune, les chiens doivent être tenus en laisse.

■ Chiens perdus ou trouvés

Si vous trouvez un chien ou si vous en perdez un, contactez l'élevage de boxer de « La Prise des Viviers » situé au Bois Fleury 17310 Saint-Pierre d'Oléron (voie sans issue derrière l'aérodrome) - Tél : 06 07 45 44 77. Normalement il y a une permanence tous les jours mais mieux vaut s'en assurer par un appel téléphonique.

■ Recensement militaire

En fonction du mois de leur naissance, les jeunes garçons ou filles nés en 2008 doivent se faire recenser en mairie cette année dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire.

L'administré est vivement invité à fournir une adresse de messagerie valide lors du recensement. Par exemple, s'ils sont nés en janvier 2008, ils doivent se faire recenser entre janvier et mars 2024.

■ Éclairage public

Certains jours, l'éclairage public flanche auprès de chez vous. C'est très désagréable et nous vous comprenons.

Aussi, pour obtenir un dépannage des plus rapides, vous devez relever le numéro de la plaque L.B.

suivi de 1 à 3 chiffres, situé, en général, à hauteur d'homme sur le poteau concerné et le signaler à la mairie, qui pourra dès lors transmettre la demande au prestataire.

■ Tennis municipal

Allée du Gai Séjour - Ouvert 7j/7j

Réservation à la mairie de 9h à 16h30

Du lundi au vendredi et samedi matin du 1er juillet au 31 août. Nous rappelons, par ailleurs, que le tennis est ouvert gratuitement, le mercredi, hors saison, aux jeunes, résidents permanents de la commune ou du local jeunes du Foyer Rural de Saint-Denis, accompagnés d'un adulte.

■ Ramassage des ordures ménagères et bacs de tri sélectif

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue exclusivement à l'aide des containers individuels ou des containers collectifs.

Les cartons, sacs ou autres récipients contenant des déchets ménagers ne sont pas ramassés par l'entreprise effectuant ce service.

Les propriétaires de résidences principales et secondaires doivent placer :

1. Le container à ordures ménagères sur le trottoir, pour la collecte le mercredi avant 20 h et le dimanche avant 20 h (uniquement du 1er juillet au 31 août).

2. Le container de tri sélectif (jaune) le mardi avant 20 h.

Les sacs « cabas » jaunes réutilisables ne sont pas ramassés. Ils doivent être vidés dans les colonnes de tri.

Les débris de jardin doivent être déposés à la déchetterie mais en aucun cas dans les containers individuels ou collectifs.

■ Ramassage des encombrants

La commune organise un service gratuit de ramassage des encombrants pour les personnes non équipées pour emmener à la déchetterie les gros objets dont elles désirent se débarrasser.

La demande doit en être obligatoirement formulée auprès des services du secrétariat de la mairie, par lettre, par téléphone ou par mail.

Le ramassage sera ensuite effectué par les services municipaux de la voirie suivant la liste d'inscription transmise par la mairie; chaque dernier lundi du mois.

Les personnes en ayant formulé la demande sont priées de ne sortir leurs encombrants que le jour du ramassage le matin de bonne heure, avant 8 heures.

■ Dépôt sur voirie communale

Une demande doit être formulée en mairie pour tout dépôt sur la voirie, tel que dépôt de sable ou gravier et en particulier des gravats résultant de travaux effectués par une entreprise ou un propriétaire.

Ces gravats devront être enlevés à la fin du chantier, la voirie et les trottoirs ne devront pas être dégradés ni encombrés de façon abusive.

■ Urbanisme

Il est rappelé à toute personne intéressée par des travaux (construction nouvelle, ravalement de façade, ouverture, abri de jardin, clôture, couverture de maison, changement de destination de locaux, etc...) de bien vouloir se renseigner auprès du service de l'urbanisme de la mairie avant de réaliser ces projets, du lundi au vendredi : de 9h à 12h00. Les membres de la commission d'urbanisme se réunissent en mairie un mardi par mois.

Si vous avez un projet, vous pouvez prendre rendez-vous au service urbanisme de la mairie pour y assister.

Nous attirons votre attention sur un point important concernant l'octroi du certificat de conformité.

Il ne peut être accordé que lorsque les travaux sont intégralement terminés et cela inclut les peintures des volets. Lorsque les volets ont été posés et comportent une couche d'apprêt, six mois doivent s'écouler avant le passage de la couleur définitive. Aussi ne déposez pas votre demande de conformité avant le passage de la peinture définitive.

■ Déclaration de catastrophe naturelle

Si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation dus à la sécheresse ou aux mouvements de terrains et que vous souhaitez faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, vous êtes invités à prendre contact avec votre assurance et dans le même temps à déclarer le sinistre à la mairie (par courrier ou par mail).

Merci de joindre des photos à votre courrier. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mairie soit par mail soit par téléphone aux horaires d'ouverture.

■ Accueil de jour

Pour personnes âgées, dépendantes et/ou désorientées, pour favoriser le maintien à domicile, rompre la solitude et optimiser l'autonomie de la personne âgée : **Maison de retraite de Saint-Georges d'Oléron.**

Mission : prendre en charge sur une journée, de manière régulière ou occasionnelle, des personnes âgées vivant à domicile, en structure agréée au sein de la maison de retraite.

Objectifs :

- Stimuler les capacités cognitives et relationnelles des personnes,
- Conserver son autonomie pour favoriser le maintien à domicile,
- Rompre l'isolement et éviter le repli sur soi,
- Se familiariser avec la vie en collectivité,

- Soulager les familles et l'entourage par une prise en charge adaptée.

Encadrement et accompagnement : une aide médico-psychologique référente de l'accueil de jour aidée par une équipe pluridisciplinaire (aide-soignante, animateur, kinésithérapeute, psychomotricienne).

Activités de groupe ou individuelles : les activités proposées ont une visée sociale et occupationnelle. Elles permettent de stimuler les capacités physiques et psychiques des personnes : activités corporelles, atelier de jardinage, cuisine, aide à la vie quotidienne (mettre la table...), groupe de paroles, atelier mémoire, activités manuelles, jeux de société...

Déroulement d'une journée : accueil dès 9h, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, repas en collectivité, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, retour à domicile à partir de 16h.

Conditions d'admission : consultation médicale préalable vérifiant la compatibilité de l'état de la personne avec les activités proposées et la gestion d'un groupe.

Accueil régulier ou occasionnel en fonction du souhait des familles et des places disponibles.

Modalités pratiques :

- Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 (fermeture 1 semaine à Noël, 1 semaine à Pâques et du 15 Juillet au 15 Août).

- Capacité d'accueil : 3 personnes par jour.

- Transport à la charge des familles.

- Possibilité de prise en charge dans le cadre du plan d'aide A.P.A. à domicile.

Contact : maison de retraite de Saint-Georges d'Oléron. Tél : 05.46.76.51.50.

■ Sécurité sociale

Parc des Fourriers 5 Avenue Maurice Chupin
17300 Rochefort

Les délégués sociaux ont pour mission de favoriser l'accès aux soins et le droit à la santé, en coordination avec les partenaires locaux.

Ils peuvent vous aider à :

- Constituer votre dossier d'invalidité, de Couverture Maladie Universelle.
- Étudier vos droits à l'indemnisation maladie, maternité, accident du travail
- Constituer des dossiers d'aides financières.

En cas d'incapacité temporaire ou définitive, un délégué social peut se déplacer à votre domicile.

Pour prendre rendez-vous, appelez le 3646.

Les délégués sociaux vous reçoivent également sur rendez-vous dans leurs agences.

■ Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)

Conditions d'attribution :

- Être âgé de 60 ans et plus,
- Résider en France,
- Présenter un état de dépendance qui requiert une aide ou une surveillance régulière pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

L'évaluation de l'état de dépendance sera effectuée par une équipe médico-sociale dont un membre se rendra au domicile du demandeur.

Elle est attribuée sous conditions de ressources.

Elle est versée au bénéficiaire et aux prestataires de services (garde ou aide à domicile, emploi familial, portage des repas à domicile, téléalarme...) en cas de maintien au foyer ou à l'établissement d'accueil (maison de retraite).

Où s'adresser : à la mairie du domicile de la personne âgée.

■ Maison PHARE (Pour un Habitat Adapté et un Réseau d'Entraide)

Alzheimer 17 : 3ème vendredi après-midi du mois de 14 h 00 à 17 h 00, accueil téléphonique ou demande de rendez-vous : 05.46.05.29.79

Solidarité paysan 17 : Association de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté créée par des agriculteurs pour les agriculteurs, quelle que soit la nature des difficultés (techniques, administratives, juridiques, etc.). Sur RDV le 3e lundi du mois. 06 86 93 65 97.

ASDEA 86 (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) : Association ayant pour objectif de concourir à la prévention et au traitement des difficultés qui conduisent les plus fragiles dans un processus d'exclusion et de marginalisation. Elle gère sur le département plusieurs établissements et services dans les domaines suivants de la prévention spécialisée, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité et l'insertion sociale et professionnelle. 05 46 73 14 68

Les permanences à l'hôpital local de Saint Pierre d'Oléron : pour prendre rendez-vous, 05.79.22.01.73 ou secmed@hopitaloleron.net

- Chirurgie générale et digestive
- Orthopédie : Trois fois par mois
- Pneumologie : Une fois par mois
- Gynécologie-obstétrique : Tous les lundis
- Urologie : Une fois par mois
- ORL : Les lundis des semaines paires

■ Maison des Services Au Public (MSAP)

55 bis route des Allées
17310 Saint-Pierre-d'Oléron

Accueil du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h30
Permanences dans les 8 communes de l'île d'Oléron sur rendez-vous au 05 46 47 65 00.

La Communauté de Communes de l'île d'Oléron vous propose à la Maison des Services au Public (MSAP) un accompagnement individuel et confidentiel pour réaliser vos démarches administratives du quotidien.

A la MSAP, vous êtes accompagnés pour :

- Constituer votre dossier administratif,
- Actualiser votre situation,
- Trouver une information,
- Utiliser un service en ligne,
- Faire une simulation d'allocations,
- Faire votre déclaration en ligne.

Des espaces d'échanges vous sont également proposés avec les partenaires de la MSAP, sur place ou en visioconférence. Vous pouvez vous familiariser avec les équipements et l'environnement du numérique mais aussi gagner en autonomie grâce aux ateliers ou à un accompagnement individuel, dans les locaux de la MSAP ou pendant les permanences dans les communes (sur rendez-vous préalable au 05 46 47 65 00).

Lors des ateliers gratuits avec une conseillère numérique (sur inscription), vous apprenez par exemple à :

- Utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone, etc.
- Créer et gérer une adresse mail
- Faire une recherche sur internet
- Faire du traitement de texte
- Utiliser les réseaux sociaux
- Créer une visioconférence
- Prendre un rendez-vous médical sur internet
- Faire un achat en ligne, etc.

Plusieurs équipements sont mis à votre disposition :

4 postes informatiques complets, un scanner, un copieur, un accès internet. Deux espaces de confidentialité sont aussi aménagés pour les rendez-vous et visioconférences.

État civil brénaïis



01/01 au 31/12/2023

■ NAISSANCES

- 27.02.2023 à Rochefort Noah LOUBINEAU
- 21.04.2023 à Rochefort Aïden GOUPILLOU MORI
- 10.10.2023 à Rochefort Lucien LANGLOIS

■ MARIAGES

- 21.01.2023 Lilian Michaël Fernand RAMAT et Marie-Nathalie DE SOUSA
- 22.04.2023 Willy Régis PAROCHE et Clémence Marie ROBIN
- 24.06.2023 Nicolas WOLF et Maria Fernanda HERNANDEZ RINCON GALLARDO
- 24.06.2023 Angel MARTIN SANCHEZ et Corine BEDIS
- 15.07.2023 Robin Paul John PÉTRAMAN et Anaïs Laurie SIMOES
- 07.10.2023 Alexandre Mathieu GOUPILLOU et Olivia Francesca Magalie MORI

■ DECES

- 11.01.2023 à Saint-Georges d'Oléron..... Colette RAYEUR Veuve DEMENÉ89 ans
- 16.01.2023 à La Rochelle..... Christian Yvon LE GATT70 ans
- 26.01.2023 à Rochefort..... Robert Emile VERNAUDON87 ans
- 15.02.2023 à La Brée-les-Bains Danièle Marie-Thérèse GOEURY veuve GAUCHE86 ans
- 19.02.2023 à Rochefort Monique Gabrielle ROUSSEL veuve BEGHIN83 ans
- 04.03.2023 à La Brée-les-Bains Michel Pierre MARCHERAS.....70 ans
- 25.03.2023 à Saint-Pierre d'Oléron Philippe Jean-Pierre Joseph CHOTEAU67 ans
- 25.04.2023 à Rochefort Mireille Maruisette LE LARGE80 ans
- 16.09.2023 à Rochefort Christian HERBELOT.....75 ans
- 28.10.2023 à Bordeaux Louis Clément Charles DELETRAIN97 ans

SERVICES PUBLICS

■ AGENCE POSTALE LA BREE

Basse saison : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Haute saison : du lundi au samedi de 9h à 12h, lundi et mercredi de 14h à 16h.

■ ASSISTANCE SOCIALE

Rendez-vous à prendre au 05 46 47 00 68

■ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A côté de l'Office de Tourisme.

En saison : mardi au samedi de 10h à 12h00.

Hors saison : mercredi de 10h à 12h.

■ ECOLE DE LA BREE

34 Rue des Boulassiers, 17840 La Brée

Tél. 05.46.47.82.41

■ EAUX ET ASSAINISSEMENT

RESE, Dolus d'Oléron

Tél. 05.46.75.39.64

■ MAIRIE DE LA BREE

Lundi au vendredi 9h à 16h30

Samedi matin 9h à 12h (du 1er juillet au 31 août).

Place de la République, 17840 La Brée

Tél. 05.46.47.83.11

Fax : 05.46.75.90.74

E.mail : mairie@labree.fr

Site internet : www.labreelesbains.com

Facebook @Commune-de-La-Brée-les-Bains

■ MNS SURVEILLANCE PLAGE

Du 8/7 au 25/8 (7j/7)

Tél. 05.46.47.82.14

■ MARCHE

Pendant la saison : quotidien

Hors saison : mercredi, vendredi, samedi, dimanche et les jours fériés. Tous les jours pendant les vacances scolaires.

■ OFFICE DE TOURISME

De janvier à mars et d'octobre à décembre :

du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Pendant les vacances de la Toussaint ouvert jusqu'à 18h.

D'avril à juin et septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Pendant les vacances de Pâques, pour les ponts et les week-ends prolongés, ouvert également le dimanche matin de 10h à 12h30.

Juillet-août : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Dimanche de 9h30 à 13h. Sous réserve de modifications.

Rue des Ardillères, 17840 La Brée

Tél. 05.46.47.96.73

■ OFFICE RELIGIEUX

Pour prendre connaissance des jours et heures des offices religieux, merci d'appeler :

Curé de St-Georges Tél : 05.46.76.60.10

Curé de St-Pierre Tél : 05.46.47.11.44.

Protestant : Temple de Saint-Pierre.

Services d'urgences

■ POMPIERS18 ■ URGENCE (appel européen)112

■ SAMU15 ■ GENDARMERIE17

■ MAISON MEDICALE DE GARDE15 Brigade de Saint-Pierre d'Oléron

En semaine : de 21h à minuit

Les samedis après-midi

Les dimanches et jours fériés

■ ORDURES MENAGERES

Octobre à mars à partir de 20h : collecte des bacs verts mercredi, bacs jaunes mardi.

Juillet à août à partir de 20h : bacs verts mercredi et dimanche, bacs jaunes mardi.

Les sacs de tri sélectif sont à vider dans les colonnes situées à proximité de la déchetterie. Renseignements/réclamations à la CdC.

Tél. 05.46.47.64.98

■ ORDURES NON MENAGERES

Dépôt des déchets de toute nature à la déchetterie La Royale du lundi au samedi : 9h à 11h50 – 14h à 17h50.

Le dimanche matin du 1er avril au 31 octobre : 9h à 11h50.

Fermées les jours fériés

Tél. 05.46.75.92.28

■ SECURITE SOCIALE

Sur rendez-vous.

Tél. 36 46

ASSOCIATIONS

Associations de propriétaires

■ Syndic Clos des Vignes

Monsieur Christian VEILLE

1 Impasse de l'Enclos, La Mauvinière

17250 Geay

■ Syndic Résidences La Mer et Les Alizés

Monsieur le Directeur

Baudry Immobilier, 52 rue Cochon Duvivier

17304 Rochefort Cedex

■ Association syndicale libre Les Proires

Madame Marie-Claude Massias

18 rue de Niort, 79230 Vouille

Autres

■ Association des Commerçants et Artisans Brénaïses (ACAB)

Président : M. Guillaume Mougeotte

■ Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Président : M. Jérôme Renaud

19 rue de la Roulette 17840 La Brée

■ Association Brénaïse des Amis de l'Orgue (ABAO)

Présidente : Mme Marie-Danièle Michelat

19 bis route de Gaudy, 23000 Saint Feyre

■ Foyer Brénaïses

Président : M. Jean-Pierre Chaboche

20 rue des Ardillères 17840 La Brée

Tél. 05.46.75.77.01 - foyer.brenais@gmail.com

■ Oléron Pétanque Elite (OPE)

Responsable : M. Legoguelin

24 rue de la Libération 17650 Saint-Denis d'Oléron
oleron.elite@gmail.com

Tél. 06.15.10.42.72

■ Terres d'Expression (poterie)

Présidente : Mme Sylvie Mougeotte

12 rue de Saint-Denis, 17840 La Brée

■ Les Cavaliers de l'Ileau

Route de l'Ile, 17840 La Brée

(2 kms après la sortie de l'agglomération)

Mme Caroline Renaud

Tél. 06.80.01.03.69

COMMERCANTS - ARTISANS

■ ALIMENTATION GENERALE

SARL du Centre Bourg - COOP

Place Gaston Robert

Tél. 05.46.47.80.27

■ AQUACULTURE

Ferme Marine du Soleil

Le Douhet

Tél. 05.46.76.58.42

■ ARTISANAT

La Fabrique Baudet culotté

3 rue de Saint Denis

06.60.31.96.46

A fond les savons

muriel@afondlessavons.fr

Tél. 06.68.50.30.43

■ BOUCHERIE

Boucherie Didier Odion

Place Gaston Robert

Tél. 06.75.46.98.42

■ BOULANGERIE-PATISSERIE

La Mie de Pain

Place Gaston Robert

Tél. 06.62.25.04.08

■ CAMPINGS

Camping municipal Le Planginot **

Allée du Gai Séjour

05.46.47.82.18

Camping Antioche d'Oléron ***

Route de Proires

Tél. 05.46.47.92.00

■ CAVE, VINS ET SPIRITUEUX

Maxime Pinard

Vignoble les Alletières R.D. 734

Tél. 06.11.71.82.24

■ CHAMBRES MEUBLEES

Le Grillon

Rue de la Roulette

Tél. 05.46.47.83.05

■ COIFFURE

Le Salon

24 rue de Saint Denis

Tél. 05.46.36.30.25

■ COMMUNICATION

Agence ALC Communication

Tél. 06.88.08.70.27

■ GARDIENNAGE (Bateaux et caravanes)

M. Blanchard

Le Piorret

Tél. 06.82.56.89.06

M. Fort Jean-Pierre

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.83.45

Gardiennage brénaï

Z.A. La Baudette

Tél. 06.12.77.81.19

Incas gardiennage

12 rue de la Baudette

Tél. 05.46.47.88.84

■ HOTEL

La Chaudrée

Place Pasteur

Tél. 05.46.47.81.85

■ IMMOBILIER (Agence)

Mme Fort Virginie

Place Gaston Robert

05.46.47.83.45

M. LOUP Alex

15 Grande rue des Boulassiers

Tél. 06.24.54.53.32

■ LIBRAIRIE PAPETERIE

SARL du Centre Bourg

place Gaston Robert

Tél. 05.46.47.80.27

■ LOCATION ET VENTE CYCLES

Cycl'Oléron

31 rue des Ardillières

Tél. 05.46.75.97.61 / 06.82.56.89.10

■ MARAIS SALANTS

Le Cristal du Saunier

Route de l'Île

Tél. 07.81.98.29.61

■ PLAISANCE (Mécanique et gardiennage bateaux)

Escale Technique

6 rue du Ver Luisant

Tél. 05.46.75.71.06

Espace Nautique

Forêt du Douhet

Tél. 05.46.75.07.22

■ SERVICE A LA PERSONNE

À tout Age

3 rue des Prés

Tél. 05.46.47.84.34

■ SOINS - BEAUTE

Mme Tixedor Murielle

Tél. 07.84.17.20.67

■ TABACS PECHE SOUVENIRS

Tabac de la Plage

Place Gaston Robert

Tél. 05.46.47.83.77

■ TAXI

Mme. M'Passi Christine

Tél. 06.85.80.24.28

M. Cordier Franck

Tél. 07.61.66.15.96

■ VOILE

Azulile

Tél. 06.88.30.28.34

ENTREPRISES DU BATIMENT

■ CARRELAGE

M. Patrice Monteau

3 chemin des Sablons

Tél. 06.73.52.99.46

■ CHAUFFAGE

M. Patrick Martin

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

■ ELECTRICITE

Ets Bouilly et fils

rue des Prés

Tél. 05.46.47.92.23

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

M. Martin Patrick

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

■ ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

Rapid' Services

rue Adolphe Joussemet

Tél. 05.46.47.84.50

■ GROS OEUVRES, MAÇONNERIE, CARRELAGE

M. Vauzelle Construction & fille

22 rue du moulin, ZA La Baudette

Tél. 05.46.47.92.82

entreprisevauzelle@gmail.com

■ MACONNERIE

M. Patrice Monteau

3 chemin des Sablons

Tél. 06.73.52.99.46

M. Daniel Vauzelle

22 rue du moulin Z.A.

Tél. 05.46.76.70.51

■ MULTI-TRAVAUX

M. Bruno Gourgnard

6 D rue de la Jonchère

Tél. 06.61.80.66.24

■ NETTOYAGE

Net Eclair

Rue de la Baudette

Tél. 05.46.47.92.98

■ PEINTURE

M. Eric Guillonnet

57 Avenue Alexandre Dumas

Tél. 05.46.47.99.50

M. James Robin

48 rue des Alliécelles

Tél. 05.46.75.72.60

Mme. BARRERE Karine

3 rue des Prés

Tél. 05.46.47.84.34

■ PLOMBERIE SANITAIRE

Ets Bouilly et fils

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.92.23

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

M. Patrick Martin

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

■ PLOMBERIE-ZINGUERIE

M. Thomas Chevrier

1 bis rue des Rechardes

Tél. 06.32.26.61.09

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

SERVICES MEDICAUX

■ MEDECINS GENERALISTES

M. Jean-Paul Fleury
M. Simon Rey
20 rue des Ardillières
Tél. 05.46.47.86.59

■ INFIRMIERES

Mme Myriam Hervé
11 rue du Moulin
Tél. 06.88.86.50.04
Mme Mallory Pelmont
11 rue du Moulin
Tél. 06.88.86.50.04
Mme Corinne Naraoui
19 avenue de la Mer
Tél. 06.80.60.11.73
Mme Isabelle Panzini
19 avenue de la Mer
Tél. 06.80.60.11.73

■ KINESITHEAPEUTE

M. François Boutin
19 rue de Saint Denis
Tél. 06.07.91.43.22

BARS - DISCOTHEQUE - RESTAURANTS

■ CREPERIE

Les Ecluses
Le Douhet
Tél. 05.46.76.56.37

■ DISCOTHEQUE

Les Ecluses le Club
Le Douhet
Tél. 05.46.76.56.37

■ PIZZERIAS

La Casa Giorgiani
2C Avenue des Anciens combattants
Tél. 05.46.85.32.77
Le Cosy du Moulin
Moulin de La Brée
Tél. 06.34.55.56.00

■ RESTAURANTS

Resto du marché
31 rue de St Denis
Tél. 05.46.75.91.60
Crevettes et Claquettes
13 rue de Saint-Denis
Tél. 06.32.85.79.84

■ CAFE - BAR - RESTAURANT

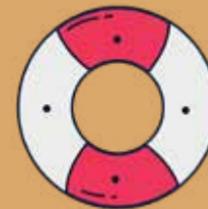
L'Odysée
Place Gaston Robert
Tél. 05.46.47.83.23



Mise à jour
de notre carnet
d'adresses !

Votre activité est domiciliée
à La Brée et vous souhaitez :
figurer gratuitement sur ce document
ou
signaler une modification ?

CONTACTEZ-NOUS
☎ 05.46.47.83.11



Sauvegarde des habitants

Notre monde contemporain vit des événements dramatiques pour lesquels il convient d'anticiper par des mesures de prévention et de protection de la population.

Notre commune dispose de deux outils informatiques performants :

1 - Plan de sauvegarde « NUMERISK »

Il permet de recenser les personnes âgées, handicapées, à la santé fragile susceptibles d'avoir

besoin d'aide de toutes sortes (exemples : pendant la crise sanitaire COVID, durant une canicule, tempête etc...).

2 - Système de contact par téléphone et SMS « EVERYONE »

En cas de crise grave, la mairie peut ainsi vous contacter sur votre portable ou vous envoyer des SMS (petit message écrit envoyé sur votre téléphone portable).

Ces outils sont déjà bien ali-

mentés mais ils ont besoin d'être mis à jour pour être activés efficacement en cas d'évènements graves mettant en danger la population.

L'inscription se fait sur la base du volontariat. Si vous ne l'avez pas fait ou si votre numéro de téléphone portable a changé, merci de retourner le coupon ci-dessous à la mairie par tous les moyens à votre disposition.

Pour plus d'info : 05.46.47.83.11

Aidez-nous à vous protéger ... retournez ce formulaire en mairie !

Je souhaite être inscrit (ou inscrire un proche) à la liste NUMERISK

Nom _____ Prénom _____

Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____

Date de naissance _____ Email _____

Personne bénéficiant actuellement de

Aide à domicile Soins à domicile Aide alimentaire CCAS Autres services Aucun service Non renseigné

Type de vulnérabilité

Plan canicule Personne handicapée Personne isolée Personne sans moyen de locomotion Situation précaire

Adresse

Rue _____ N° _____ Commune _____

Résidence principale Résidence secondaire

Personne à prévenir

Nom _____ Tél. (portable) _____

Je souhaite être inscrit (ou inscrire un proche) à la liste EVERYONE

Nom / Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Résidence principale Résidence secondaire

